

Le 16 juin 2023

Communiqué de presse

**Epreuves du concours de Directeur d'établissement sanitaire, social
et médico- social du 13 au 16 juin :
Incident sur la première épreuve du concours interne**

Les candidats au concours de Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social ont été mobilisés du 13 au 16 juin dans toute la France pour passer leurs épreuves.

435 candidats se sont inscrits cette année.

Lors de la première épreuve de composition rédigée en cinq heures sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels en France et dans le monde, un candidat a signalé aux surveillants, deux heures après le début de l'épreuve, qu'il ne composait pas sur le bon sujet.

En effet, il lui avait été remis le sujet réservé aux candidats inscrits au titre du concours externe Talent et non celui réservé aux candidats du concours interne.

Cet incident résulte d'une erreur de placement du candidat, qui a été installé dans la zone d'épreuve réservée aux candidats du concours externe talents.

Malheureusement, le candidat n'a pas fait le lien entre son placement erroné dans le rang des candidats du concours externe, les étiquettes à son nom et le libellé du sujet qui lui était distribué, mentionnant explicitement « concours externe et externe spécial dit talents », ne s'en rendant compte qu'au bout de 2h. Il n'était plus possible à ce moment-là de rectifier cette erreur sans le pénaliser.

En conséquence, le fait qu'un des participants du concours interne compose sur un sujet différent des autres est constitutif d'une rupture d'égalité entre les candidats, susceptible de conduire à l'annulation de tout le concours.

Dans ces conditions, le CNG est malheureusement contraint d'annuler cette épreuve pour les candidats au concours interne, afin de garantir la sécurisation complète de toutes les phases de ce concours.

Les 110 candidats du concours interne seront donc invités à recomposer **le vendredi 30 juin**, dans les mêmes conditions, dans les 5 centres d'examen de Paris, Toulouse, Lyon, Rennes et Fort de France.

Le CNG est conscient des difficultés occasionnées et tient à leur exprimer ses regrets pour cette situation. Tout sera mis en œuvre pour leur permettre de composer dans les meilleures conditions. Par ailleurs, un retour d'expérience sera réalisé afin que cette erreur ne puisse se reproduire à l'avenir.

Contact presse CNG

cng-communication@sante.gouv.fr

Site internet : www.cng.sante.fr